



**Un message aux directions générales des conseils scolaires catholiques de l'Ontario  
et à la communauté éducative catholique**

En août 2007, le gouvernement de l'Ontario introduisait le vaccin contre le virus de papillome humain (HPV) dans son programme d'immunisation publique. Ce vaccin était offert à toutes les filles qui sont en huitième année. Or, en septembre 2016, un autre programme offrira le même vaccin aux garçons et aux filles de la 7<sup>e</sup> année. Tout comme en 2007, il s'agit d'un programme volontaire.

Les évêques sont satisfaits de cette reconnaissance des droits et des responsabilités des parents à cet égard. Nous encourageons les parents à garder à l'esprit les deux points suivants en prenant leur décision.

Premièrement, il faut se rappeler que l'infection due à l'HPV – comme aux autres maladies transmises sexuellement – ne peut résulter que de l'activité sexuelle. Celle-ci comporte des risques non seulement à la santé physique, mais aussi à la santé spirituelle, relationnelle et morale. Les évêques rappellent qu'un vaccin ne peut être efficace que dans un de ces domaines, celui de la santé physique. En oubliant les autres domaines, on risque de se exposer à des conséquences imprévues et indésirables. Rappelons-nous que la sexualité est un don puissant et précieux. L'activité sexuelle trouve sa juste place dans le contexte du mariage. En dehors du mariage, l'abstinence s'avère un choix qui permet l'épanouissement spirituel et moral tout en assurant la meilleure protection contre la maladie.

Deuxièmement, il n'est pas clair qu'un programme de vaccination contre l'HPV soit la meilleure stratégie pour empêcher la mort résultant du cancer cervical. Les personnes engagées dans le domaine de la santé publique au Canada n'ont pas atteint de consensus quant à la meilleure utilisation des ressources de santé en ce domaine. Il nous faut plus de recherche sur cette question. Les évêques de l'Ontario encouragent donc les parents à bien s'informer des faits scientifiques relatifs à ce vaccin. Ils se félicitent que le programme assure le choix des parents quant à la participation de leurs filles, mais ils regrettent qu'on soit allé si vite sans offrir plus de chances pour une étude approfondie de tous les effets possibles. Parents et gardiens doivent être bien informés avant de donner leur consentement : il y va du bien-être de nos enfants.

Les parents, les enseignants et les enseignantes recherchent tous un bel avenir pour les enfants, dans toutes les dimensions de leurs vies. Éduquer nos jeunes à la chasteté les aidera à bien intégrer leur sexualité, avec joie et confiance.

Nous invitons les conseils scolaires catholiques à inclure ce message dans la trousse d'information distribuée aux parents dans le contexte de ce programme.

Bien à vous dans le Christ,  
Les évêques catholiques de l'Ontario